

CAP AEPE - Accompagnant Educatif Petite Enfance

MODALITES

Durée : 1 an ou 21 mois

Dates : Selon le cycle de formation

Lieu : CFPPE – 35 rue Gruninger Illkirch-Graffenstaden

Public : Toute personne souhaitant préparer le diplôme du CAP AEPE en formation initiale ou en alternance, via un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage

Moyens d'évaluation : Evaluation écrites / Evaluations orales / Mise en situation professionnelle / Annales blancs

Intervenants et qualité : Professionnels Petite Enfance

OBJECTIFS

- ◆ Former des personnes pour accompagner l'enfant dans son développement
- ◆ Appréhender l'organisation des établissements et des services de la petite enfance, le personnel et les usagers.
- ◆ Apprendre à travailler en situation réelle, en présence d'enfants, avec les ressources et les contraintes du milieu professionnel.
- ◆ Mettre en œuvre et acquérir, sous la responsabilité d'une personne qualifiée, les compétences définis par modules.
- ◆ Développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel.

METHODES

Le CFPPE propose une méthode pédagogique spécifique et efficace conduisant les apprenants vers une réelle autonomie dans la situation professionnelle à venir. Pour la préparation de ce diplôme national, nous vous proposons une alternance de cours traditionnels, de travaux pratiques et de travaux dirigés.

La formation est réalisée majoritairement par des professionnels de terrain.

PROGRAMME

Matières professionnelles

EP1 – Accompagner le développement de l'enfant

- ◆ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte, Adopter une posture professionnelle adaptée, Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné, Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant, Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages, Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

EP2 – Exercer son activité en Accueil collectif

- ◆ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement, Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant, Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant, Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

EP3 - Exercer son activité en Accueil individuel

- ◆ Organiser son action, Négocier le cadre de l'accueil, Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant, Elaborer des repas

Epreuve « Chef-d'œuvre » (Cette épreuve concerne uniquement les apprentis)

- ◆ Le chef-d'œuvre est la réalisation qui marque l'achèvement de la formation de l'apprenti, un accomplissement personnel qui témoigne des talents et des compétences acquis jusqu'à l'examen. Il peut s'effectuer seul ou en groupe.

Matières générales

EG1 – Français - Histoire-géographie et enseignements moral et civique

EG2 – Mathématiques – sciences physiques et chimiques

EG4 – Prévention - Santé - Environnement